

**Allocution prononcée par Denis MATHEN,
Gouverneur de la province de Namur,
à l'occasion des vœux 2024 au personnel provincial**

Namur – *Delta* – Vendredi, le 12 janvier 2024

« Drôles d'éphémérides pour une année lumineuse »

Monsieur le Président du Conseil provincial,
Madame la Commissaire d'arrondissement,
Monsieur le Député-Président,
Madame et Messieurs les Députés provinciaux,
Monsieur le Directeur général,
Madame la Directrice financière,
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Cabinet,
Mesdames et Messieurs,

"Présenter ses vœux" semble de plus en plus une expression vide de sens.

"Présenter ses vœux", ce devrait être en effet un acte d'espoir, rempli à la fois d'espérance, de foi dans l'avenir, de galvanisation de nos capacités à dépasser le fait de simplement subir le cours des choses ; un acte rempli de douce imploration aussi, voire d'un soupçon de provocation, adressées l'une et l'autre au futur pour qu'il soit enclin à se diriger naturellement vers le meilleur plutôt que de choisir la voie du pire.

Les vœux de Nouvel an, et surtout le cortège de tendres attentions qui les entoure, entre petits cadeaux remis et petites réceptions offertes, entre bisous échangés et accolades fraternelles, entre poignées de mains amicales et gentilles cartes adressées, sont devenus en quelque sorte la forme la plus répandue et ce, depuis des lustres, des ex-voto antiques qui accompagnaient les souhaits adressés aux puissances supérieures d'une offrande ou d'un don, ... même si nos lieux de cultes perpétuent encore souvent la matérialité de cette tradition ancienne sous une forme ou sous une autre.

Adresser des vœux peut donc être considéré comme une tentative d'infléchir l'avenir et de lui demander une certaine clémence, si ce n'est une certaine bienveillance, individuelle et collective.

Un regard rétrospectif sur hier m'amène pourtant à me demander si la recette fonctionne encore et si l'époque dans laquelle nous vivons aujourd'hui n'a pas tout simplement annihilé le processus voire même, inversé sa signification.

Des signes avant-coureurs étaient sans aucun doute perceptibles depuis un petit temps déjà mais la tendance semble s'être accélérée.

Les vœux de 2020 ont enfanté une pandémie. Ceux de 2021, une inondation à l'ampleur et aux conséquences jamais imaginées chez nous. Ceux de 2022 ont accouché d'une invasion russe en Ukraine. Et ceux de 2023, d'un Moyen-Orient à feu et à sang... et je ne relève ici que *le fait* à mes yeux le plus saillant, dans son horreur ou son ampleur, de chacune des quatre dernières années ... même si, même si, et l'oublier serait d'une naïveté sans nom, entre attentats, catastrophes humanitaires et naturelles, conflits armés, parfois oubliés, ou abominations criminelles de toutes sortes, chaque année qui passe charrie, aux quatre coins de la planète, son lot de désolations, de malheurs et d'injustices.

Alors quoi ? On arrête là les frais ? Je déchire mes pages et pas de vœux pour 2024 ? Je sombre dans le fatalisme et vous y entraînez avec moi, dans un acte d'autodestruction de groupe qui nous immole tous sur l'autel des « *à quoi bon ?* » et le verre que nous nous apprêtons à boire sera celui qui devra noyer nos tourments plutôt que celui qui célébrera nos ambitions et colorera nos rêves ?

J'avoue y avoir pensé.

Mais ce serait faire peu de cas de notre inclination naturelle à la résilience et surtout faire trop d'honneur aux tenants du pessimisme, aux adorateurs du catastrophisme ainsi qu'aux prophètes de malheur qui bien souvent, sont les mêmes que les adeptes du repli sur soi, de l'identitarisme et du tout au sécuritaire comme ultime faux rempart contre les aléas, même terribles, de l'existence.

C'est la raison pour laquelle, cette année, mes vœux prendront la voie de l'appel à une mobilisation de l'institution provinciale et de ses ressources pour des rendez-vous concrets, dont quelques-uns sont certains et d'autres, encore à construire ...

Je nous place ainsi consciemment et résolument dans cette volonté d'inflexion du cours des choses que j'ai mentionnée il y a deux ou trois minutes.

Je pense en effet sincèrement que cette manière de faire est de celles qui peuvent donner un sens à un rendez-vous tel que celui-ci, particulièrement au cœur d'une institution qui, ces dernières années, a dû avaler pas mal de couleuvres et qui, dans le même temps, est bien obligée de continuer de donner des gages qu'elle peut constamment se réinventer, en étant en adéquation avec son temps mais surtout, en restant ouverte sur l'extérieur et en se voulant tout autant partenaire de dynamiques territoriales de tiers qu'impulseur d'actions propres.

Ainsi, l'année qui s'ouvre, dernière de la législature provinciale, en plus de débiter par la présidence belge du Conseil de l'Union européenne durant les six premiers mois, sera celle du soixantième anniversaire de l'inauguration de la Maison de la Culture, du cinquantième de la tenue du premier Comité ministériel des affaires wallonnes en ses murs et ... du cinquième anniversaire de l'ouverture du Delta. Hé oui, à cet âge-là, chaque année compte !

Les échéances électorales de juin et d'octobre mobiliseront sans aucun doute l'attention des élus concernés mais ceci ne devrait avoir normalement que peu d'impact sur le travail des services ... si ce n'est peut-être pour une question de disponibilité des salles !

2025, avec *Europalia Espagne*, pourrait être l'occasion, à la faveur de l'accueil ou de l'organisation d'événements rentrant dans la programmation, de nous rappeler qu'une grande partie de la province de Namur a jadis fait partie des Pays-Bas espagnols et par exemple, que Charles Quint a assisté ici même à un combat d'Echasseurs et que son fils, Don Juan, a mené combats en plusieurs endroits de la province et y est décédé en 1578.

2026 pourrait inscrire la province tout entière dans la célébration des quarante ans du décret Namur-Capitale et subsidiairement, dans celle de la Francophonie internationale par le biais des quarante ans du festival de cinéma qui y est consacré, le FIFF.

2027 est encore incertain, d'une autre nature et demanderait de la créativité.

Nous saurons normalement le 17 mai 2024 si la co-candidature de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne pour l'organisation conjointe de la Coupe du monde féminine de football aura eu l'heur de séduire les deux cents pays votants. Bien sûr, ce n'est pas dans la province que se déroulera l'un ou l'autre match mais n'est-il pas quand même envisageable, si le sort souriait à ce ... consortium, d'embarquer quelque part dans la dynamique ?

2028 sera pour sa part l'année du cent-trentième anniversaire de la mort de Félicien Rops ... en même temps que celle du cent-nonante-cinquième anniversaire de sa naissance. Dans l'attente et la préparation du deux-centième anniversaire de sa naissance, pouvons-nous décemment manquer ce rendez-vous intermédiaire ?

2029 pourrait, passionnément mais sereinement, célébrer le soixantième anniversaire de l'arrivée du domaine de Chevetogne dans le giron provincial et le début de sa nouvelle destinée ... à rebondissements !

Quant à 2030, elle sera sans aucun doute le millésime à ne pas rater... et je ne parle pas des élections provinciales d'octobre ...si tant est que les scuds institutionnels ne nous aient pas atteints avant.

2030 sera à la fois l'année d'un événement certain incontournable (du moins à la date où je vous parle) et d'un autre, ambitieux mais toujours hypothétique.

Le premier sera bien évidemment le deux-centième anniversaire de la fondation de notre pays, la Belgique.

Le second, si j'ai bien suivi l'actualité encore récente, dépendra de l'accueil qui sera réservé à la candidature de la Ville de Namur comme capitale européenne de la culture.

Nous avons un peu plus de six ans pour donner du souffle namurois au premier rendez-vous et du corps provincial au second ... pour lequel il nous reviendrait d'en provoquer les retombées sur l'ensemble de l'espace provincial.

Mesdames et Messieurs,

J'arrêterai ici cet échéancier théorique qui ressemble parfois un peu trop, je le concède, à un calendrier de l'avant dont les petites portes ne cacheraient que des charges, des soucis, des échéances et du travail supplémentaire.

Mais si l'on veut se projeter dans l'avenir et trouver la force de regarder celui-ci au fond des yeux en y apercevant autre chose que de noirs présages et de sombres augures, je suis de ceux qui pensent qu'il faut nous-mêmes parfois tenter d'en baliser le chemin ... même si rien n'est moins sûr que cet avenir qui nous attend acceptera de l'emprunter.

En outre, j'ai bien conscience que d'autres balises ambitieuses, et ce dans plusieurs domaines, ont déjà été posées sans attendre bien sûr cette allocution pour ce faire. C'est heureux.

La vertu de ma drôle d'éphéméride résiderait alors, je le répète, tout autant dans les plans d'actions concrets qu'elle pourrait inspirer que dans les idées un rien chimériques qu'elle pourrait faire naître dans ce *think tank* naturel qu'est l'institution provinciale.

Mais comme le disait Fontenelle, « *Si on ôtait les chimères au genre humain quel plaisir lui resterait-il ?* ».

Dès lors, pour 2024, je vous souhaite beaucoup de plaisir, quelque part entre chimères et projets palpables que j'ai, les unes et les autres, modestement tenté d'esquisser et surtout, que cette année soit pour vous, vos proches et tous ceux que vous aimez, une année lumineuse !